



HAL
open science

L'orfèvrerie comme outil politique: les commandes de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, entre 1440 et 1450

Elise Banjenec

► **To cite this version:**

Elise Banjenec. L'orfèvrerie comme outil politique: les commandes de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, entre 1440 et 1450. Art et Politique, May 2011, France. pp.15. halshs-00827583

HAL Id: halshs-00827583

<https://shs.hal.science/halshs-00827583>

Submitted on 29 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BANJENEC Elise
Histoire de l'art médiéval
Sous la direction de Philippe Lorentz

L'orfèvrerie comme outil politique: les commandes de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, entre 1440 et 1450¹

Le duc de Bourgogne Philippe le Bon avait compris, comme ses glorieux prédécesseurs, la valeur politique que peuvent posséder les objets d'art. Son patronage artistique est aujourd'hui surtout connu grâce à ses nombreuses commandes de tableaux, de manuscrits enluminés et de tapisseries. Cependant, c'est en grande partie grâce aux bijoux, aux objets religieux ainsi qu'à la vaisselle précieuse que Philippe le Bon a pu construire son image de seigneur comptant parmi les plus riches et les plus puissants d'Europe. Les ducs de Bourgogne étaient connus pour leurs somptueuses fêtes, leur luxe ostentatoire et leur grand nombre de dons au sein desquels l'orfèvrerie jouait un grand rôle. Certains témoignages du XVe siècle nous ventent d'ailleurs encore la magnificence de la cour de Bourgogne sous le principat de Philippe le Bon². Les objets précieux constituaient alors des outils politiques de première importance puisqu'ils suggéraient inmanquablement richesse et pouvoir.

L'analyse des archives de la *recette générale de toutes les finances*³ du point de vue de l'orfèvrerie permet de mettre en évidence les pratiques d'achat et de dons d'objets précieux développées par le duc pour servir sa politique au sein de ses Etats mais également à l'échelle européenne. Ces documents contiennent des indications sur le décor et la typologie de ces objets ainsi que sur la variété et l'identité de leurs destinataires. L'étude de ces textes contribue ainsi à la recherche sur la relation entre l'art et la politique à la cour bourguignonne.

Les années 1440 coïncident avec les dernières années de la guerre de Cent ans. Après la signature du Traité d'Arras avec la France en 1435, puis la négociation d'un « encours de marchandises » en 1439 suivie, en 1443, d'une trêve avec l'Angleterre, le duc réussit à s'extraire du conflit franco-anglais. Dès le début des années 1440 cependant, les relations franco-bourguignonnes redeviennent plus difficiles. En effet, l'hostilité du parti angevin envers Philippe le Bon et l'affermissement du pouvoir de Charles VII s'ajoutent à la

¹ Cet article présente une étude des premiers résultats d'une thèse débutant tout juste et consacrée à l'ensemble du principat de Philippe le Bon. Nous nous proposons ici d'exposer les problématiques mises au jour par cette première analyse. La période chronologique est limitée par l'état d'avancement des dépouillements d'archives au moment de l'intervention à la journée doctorale.

² Voir pour cet article La Marche O. (de), Beaune H. et d'Arbaumont J. (éd.), Paris, Renouard, 1883-1888.

³ Les archives comptables de la cour de Philippe le Bon sont conservées dans la série B des archives départementales du Nord à Lille.

transgression par ce dernier de plusieurs closes du traité d'Arras⁴. Le duc de Bourgogne cherche alors des alliés dans le royaume afin de renforcer sa position en France et en Europe. Pour opérer ce rapprochement, il emploie plusieurs procédés au sein desquels sa politique matrimoniale et de dons tenaient une place importante. Il utilise aussi habilement son attachement à l'idéal chevaleresque. Enfin pour conserver la mainmise sur ses nombreux territoires et sur ceux soumis à son influence, il met en œuvre une méthode d'intimidation militaire.

Les fastes de la cour bourguignonne : du champ de bataille aux grandes cérémonies.

Les chroniqueurs du XVe siècle nous invitent à nous extasier à leur suite devant le luxe ostentatoire et l'abondance de richesses déployés par la cour de Bourgogne au temps de Philippe le Bon. Les objets précieux impressionnent et apportent une preuve de la santé financière du duc.

Olivier de la Marche, alors page du duc, décrit dans ses *Mémoires* la brillante armée partie en 1443 vers le Luxembourg dans la perspective d'y asseoir le pouvoir bourguignon. Selon le traité de Hesdin signé en 1441 avec la duchesse du Luxembourg, ce duché revient en effet à Philippe le Bon mais plusieurs partis s'en disputent encore les droits⁵.

« Il avoit dix-huict chevaux d'une parure, harnachez de velours noir tixuz et ouvrez à sa devise qui furent fusilz garniz de leurs pierres, rendans feu ; et, par dessus le velours, gros cloz d'or eslevez et esmaillez de fusilz et faitz à moult grans coustz. Ses paiges estoient richement en point, et portoient divers harnois de teste garniz et ajolivez de parles, de diamans et de balais, à merveilles richement, dont une seule salades estoit extimée valoir cent mille escus d'or. Le duc de sa personne estoit armé gentement de son corps et richement ès gardes, tant de ses bras, comme de son harnois de jambes, dont icelles gardes, et le chanfrain de son cheval estoient tous pleins et enrichiz de grosses pierreries qui valoient un merveilleux avoir; et de ce je parle comme celluy qui estoye alors paige du duc, et de celle parure. Jehan monseigneur de Cleves, et son mignon Jaques de Lalain, furent fort en point d'escuyers, de chevaux, de paiges, d'orfavrerie et de campannes. »⁶

⁴ Schnerb B., 1999, p. 190-192.

⁵ Schnerb B., 1999, p. 218-219.

⁶ La Marche O. (de), vol. II, p. 11-12.

Même si l'estimation du prix des casques est vraisemblablement exagérée, la description des vêtements des hommes et du harnachement des chevaux donnée par le chroniqueur n'est pas totalement extravagante. A plusieurs reprises dans les registres de comptes, le duc paie ainsi des brodeurs et des orfèvres afin de réaliser quantité de vêtements couverts de paillettes d'argent et de sa devise⁷. Les plus comblés sont les archers de corps et leurs capitaines dont les vêtements d'apparat sont renouvelés fréquemment⁸. La somptuosité de l'armée du duc, qui impose d'emblée celui-ci comme un seigneur riche et puissant, impressionne sans nul doute ses rivaux et octroie ainsi à l'armée bourguignonne un avantage psychologique sur l'ennemi. Philippe le Bon utilise d'une façon similaire ses bijoux personnels. Il porte ainsi un de ses plus somptueux bijoux lors d'un dîner organisé à Besançon en 1443 pour négocier avec le roi des Romains, Frédéric IV. Ce dernier conteste alors les possessions du duc de Bourgogne en Hainaut, Hollande, Zélande et Brabant. Olivier de la Marche décrit la forte impression produite par cet objet mentionné dans les comptes sous le nom d' « écharpe ducale ». Celle-ci doit d'ailleurs particulièrement satisfaire la volonté d'ostentation de Philippe le Bon, puisqu'il la fait améliorer en 1447⁹.

« Chascun jour visitait le duc de Bourgoingne le Roy et le dimenche suyvant, fit le duc ung grand et riche disner où le Roy et les seigneurs de sa compaignie disnerent, et ay bien souvenance que le duc porta celluy jour une escherpe d'or garny de balais et de perles, que l'on estimoit à 100 000 escuz »¹⁰.

Les grands évènements publics sont une autre occasion pour le duc de resplendir aux yeux de ses sujets et de toute l'Europe. Le 29 novembre 1440 à Saint-Omer, est célébré le mariage de Charles d'Orléans avec Marie de Clèves, nièce de Philippe le Bon. Peu de temps auparavant, ce dernier faisait encore libérer le duc d'Orléans d'un emprisonnement de 25 ans en Angleterre au terme d'intenses négociations et du paiement d'une rançon. Par ces gestes, Philippe le Bon cherche incontestablement à se faire un allier français de poids, membre d'une des premières maisons du royaume, celle d'Orléans. Le lendemain a lieu la fête de l'ordre de chevalerie de Philippe le Bon, celui de la Toison d'or¹¹. Ces évènements constituent

⁷ Cf. P.J. n° 1.

⁸ Cf. P.J. n° 2. Pour davantage de précisions, cf. Élise BANJENEC, « Une cour cousue d'or : les ornements précieux utilisés par le duc Philippe le Bon », in *L'Habit fait-il le moine ?*, *Questes, Bulletin des Jeunes Chercheurs médiévistes*, n° 25, avril 2013, p. 45-64. (http://questes.free.fr/pdf/bulletins/0025/04-art_Elise.pdf)

⁹ Cf. P.J. n° 3.

¹⁰ La Marche O. (de), vol I, p. 278.

¹¹ Schnerb B., 1999, p. 190.

d'excellentes occasions pour le duc de subjuguier ses invités. Il emploie donc tous les moyens à sa disposition pour rassembler le plus de vaisselle précieuse possible: la sienne, celle qu'il a mise en gage auprès de marchands ainsi que de la vaisselle empruntée à ces puissants proches comme Jean V, seigneur de Roubaix et chevalier de la Toison d'or¹². Il use du même procédé pour la fête de l'ordre de la Toison d'or de 1445 à Gand. Pour cet événement, il se fait prêter cinq coffres et un tonneau remplis de bijoux et d'objets de vaisselle précieuse qu'il avait été contraint de placer en gage auprès de marchands brugeois¹³.

Pour montrer la magnificence de sa cour et de son ordre de chevalerie, le plus respecté de l'Europe du XVe siècle, Philippe le Bon n'hésite donc pas à exposer des objets précieux lui appartenant, d'autres ne lui appartenant plus tout à fait et certains ne lui appartenant pas du tout. Ce constat met à nouveau en évidence l'importance de ce type d'objet dans les manœuvres politiques de Philippe le Bon. Manœuvres au service desquelles il place également l'ordre de la Toison d'or.

L'idéal chevaleresque au service de la diplomatie ducale

A la fin du Moyen Age, plusieurs souverains créent leur ordre de chevalerie par volonté de prestige et par inclination pour un certain idéal chevaleresque. Philippe le Bon est très attaché à ce modèle courtois par foi, mais ce goût sert également ses ambitions politiques. Il crée l'ordre de la Toison d'or en 1430 dans le but d'affirmer son indépendance politique par rapport à la France et à l'Angleterre mais aussi dans l'optique de partir en croisade, vœu qui ne sera jamais exaucé¹⁴. Cet ordre est de plus un excellent outil diplomatique permettant au duc de se concilier les grands personnages des Pays-Bas bourguignons et du reste de l'Europe.

Lors de la fête de l'ordre à Saint-Omer en 1440, plusieurs nouveaux chevaliers sont élus¹⁵. Parmi eux on compte le duc Charles d'Orléans qui intègre en retour Philippe le Bon à son ordre du Porc Epic créé en 1394. Sont également faits chevaliers de la Toison d'or Jean V, duc de Bretagne, Jean II, duc d'Alençon, et Mathieu de Foix, comte de Comminges. Un collier dont le port est obligatoire scelle l'entrée dans l'ordre (fig. 1). Ces choix sont à nouveau un moyen pour Philippe le Bon de se rapprocher des seigneurs français et ainsi de renforcer sa position face à Charles VII. Pour permettre l'élection du duc d'Orléans, le duc de Bourgogne a d'ailleurs dû faire voter un changement de statut. Jusqu'à cette date, pour

¹² Cf. P.J. n° 4 et n° 5.

¹³ Cf. P.J. n° 6.

¹⁴ Schnerb B., 1999, p. 299-300.

¹⁵ Gruben F. (de), 1997, p. 224 ; Schnerb B., 1999, p. 191.

prétendre entrer dans l'ordre il ne fallait en appartenir à aucun autre. A partir de 1440, le chef et souverain d'un ordre est désormais autorisé à entrer dans celui de la Toison d'or. Inversement, Philippe le Bon peut alors faire partie d'autres ordres. Un changement a donc lieu dans l'utilisation politique de l'ordre de la Toison d'or. Auparavant, celui-ci servait surtout la politique intérieure des Etats Bourguignons. Dès 1440, il est aussi consacré à la politique extérieure¹⁶.



Collier de l'ordre de la Toison d'or, Pays-Bas bourguignons, troisième quart du XVe siècle, Vienne, Kunsthistorisches Museum © Kunsthistorisches Museum, Vienna

Au chapitre de l'ordre à Gand en 1445, Philippe le Bon fait élire en tant que chevalier de la Toison d'or le roi Alphonse V d'Aragon¹⁷. Cette alliance revêt une importance particulière pour la réalisation de la croisade tant désirée par le duc. En effet, le roi d'Aragon possède une puissante flotte, indispensable pour aller guerroyer contre les « mécréans » et qui fait défaut à Philippe le Bon. Le duc envoie donc un collier de l'ordre en Aragon et reçoit en retour celui de l'ordre de l'Etoile et Jarre¹⁸. Cependant Alphonse V refuse le port quotidien du collier de la Toison d'or qui le lie de façon trop importante au duc de Bourgogne. Il demande d'ailleurs explicitement à pouvoir évaluer les conflits avant d'y soutenir Philippe le Bon. Il fait ainsi valoir sa volonté de séparer le domaine politique de l'engagement chevaleresque¹⁹. Cette vision n'est pas partagée par Philippe le Bon. Ce dernier accepte tout de même la requête mais exige en retour les mêmes privilèges pour lui-même à l'égard de l'Etoile et Jarre.

¹⁶ Gruben F. (de), 1997, p. 221.

¹⁷ Gruben F. (de), 1997, p. 242.

¹⁸ Ordre fondé par le père d'Alphonse V d'Aragon ; Cf. P.J. n° 7.

¹⁹ Gruben F. (de), 1997, p. 246.

Le collier constitue donc un symbole extrêmement important d'appartenance à l'ordre et par extension d'alliance politique avec le duc de Bourgogne.

Par ailleurs, Philippe le Bon s'intéresse également aux chevaliers étrangers venus participer à des joutes et pas d'armes en ses Etats. Le duc n'est pas lui-même à l'initiative de ces manifestations mais prend part à leur financement. Lors des pas d'armes, événements très populaires au XV^{ème} siècle, un jouteur se place sur un lieu de passage et défie tous ceux qui veulent le franchir. Plusieurs pas célèbres ont lieu pendant la décennie 1440-1450²⁰. Jean de Luxembourg, seigneur de Haubourdin et bâtard de Saint-Pol, est à l'origine de celui de la Belle Pèlerine qui se déroule en septembre 1447 à Saint-Omer. En 1449, celui de la Fontaine des Pleurs à Chalon-sur-Saône est organisé par Jacques de Lalaing.

A l'occasion de leur venue, Philippe le Bon offre aux chevaliers participants des objets de vaisselle d'argent, parfois dorés et parfois décorés, dont le prix varie entre 84 et 576 livres tournois²¹. La valeur financière du cadeau semble dépendre du rang et du pays d'origine du destinataire²². Les armoiries de l'hôte ou de la ville d'accueil du chevalier ornent quelques fois les tasses²³. Quelques unes présentent un décor plus singulier, notamment celles offertes à Bernard, bâtard de Foix : *six tasses d'argent a piet esmaillees ou fons chacune d'un personnage de l'un des mois de l'an et verés aux bors*²⁴.

Philippe le Bon honore par ces attentions l'idéal chevaleresque dont ces affrontements sont une manifestation. Ils sont en effet directement inspirés des romans de chevalerie et y font clairement référence dans leur nom. Ces égards sont aussi et surtout l'occasion pour le duc de s'assurer la sympathie des chevaliers à travers l'Europe, dans la perspective déjà évoquée plus haut d'une croisade.

La largesse : une vertu et un outil diplomatique en Europe et au sein des Etats bourguignons

Les dons de Philippe le Bon en objets d'orfèvrerie ne se limitent pas aux seuls chevaliers. Les événements ponctuels comme les ambassades, les baptêmes et les noces font

²⁰ Neste E. (van den), 1996, p. 54 ; Cheyns-Condé M., 1986, p. 16.

²¹ Cf. P.J. n° 8, n° 9 et n° 10.

²² L'étude de la totalité des archives de Philippe le Bon, actuellement en cours, permettra de préciser cette constatation.

²³ Cf P.J. n° 8.

²⁴ Lille, ADN, B 2002, f° 210 v° et 211 r°, année 1449 ; Cf P.J. n° 9.

également l'objet de la largesse ducale. La forme de ses libéralités est à nouveau guidée par une volonté politique.

Le protocole exige de présenter des dons aux hôtes à l'occasion des voyages diplomatiques et pour sceller les alliances. La forme et la valeur financière de ces présents dépendent une fois encore du destinataire et avant tout de son rang. Les ambassadeurs, tout d'abord, se voient offrir des pièces de vaisselle précieuse. Le prix de ces objets dépend alors de la place des ambassadeurs au sein de la hiérarchie et de l'importance du seigneur dans les choix politiques de Philippe le Bon. Un ambassadeur du Portugal reçoit un don de moindre valeur qu'un ambassadeur d'Aragon, du roi de France ou d'Angleterre. Le duc entretient en effet des liens constants avec le Portugal grâce à son épouse Isabelle du Portugal tandis qu'il espère de meilleures relations avec l'Aragon, la France ou encore l'Angleterre.

Quelques uns de ces cadeaux présentent des décors dont un type est particulièrement intéressant. Certaines tasses sont en effet émaillées à « devises de morisque » et destinées à des ambassadeurs du Portugal et d'Aragon²⁵. Cette expression évoque un décor d'inspiration hispano-mauresque. Le terme « devises » pourrait désigner des inscriptions, des écritures ou, plus largement, de la pseudo-épigraphie. Plusieurs objets consignés dans les archives de la Couronne d'Aragon comportent ainsi ce type de décoration au XIV^e siècle²⁶. Cependant ce terme peut également désigner une figure emblématique. Le décor de ces tasses pourrait alors revêtir la forme d'une représentation figurée. De manière générale, les motifs artistiques inspirés de la culture islamique, prisés pour leur exotisme, ont un succès grandissant à la fin du Moyen Âge²⁷. Ce phénomène est parfaitement illustré par la danse mauresque²⁸. Elle devient en vogue dans certaines cours du XVe siècle, particulièrement dans les royaumes ayant été en contact prolongé avec la culture islamique mais également à la cour de Bourgogne. Ces performances donnent d'ailleurs lieu à des représentations figurées telles que des enluminures²⁹ mais aussi des décors d'orfèvrerie. Deux salières sur les couvercles desquelles est illustrée cette danse sont décrites dans l'inventaire de Charles le Téméraire dressé en 1468 et publié par le comte Léon de Laborde : « *Item, deux salières d'argent,*

²⁵ Cf. P.J. n° 11 et n° 12.

²⁶ Cf. P.J. n° 13 et n° 14. Ces transcriptions de documents inédits extraits des Archives de la Couronne d'Aragon m'ont été communiquées par Adriana Almeida que je remercie chaleureusement. Elle exploite ces documents dans le cadre de sa thèse "A Queen in the Mirror. The worldly possessions of Leonor of Portugal, Queen of Aragon" à l'Université de Lisbonne et les publiera très prochainement.

²⁷ Molina A., 1996, p. 76-77.

²⁸ Terme apparu en Italie du Sud à la cour du roi d'Aragon où les voyageurs du nord remarquèrent les chants et les danses des exilés arabes, africains et turcs. Nettl P., 1966, p. 47-48 ; Ménil F. (de), 1980, p. 141 ; Müller-Meiningen J., 1984, p. 35.

²⁹ Comme par exemple: "Danse mauresque inspirée des fêtes de la cour de Bourgogne", *Roman de Paris*, Bruxelles, KBR, ms. 9632-33, f. 168, Cf. *Miniatures flamandes*, 2011, p. 45.

assises sur blanches demies dorées, et le bassin en manière d'une fleur de lis esmaillée, et autour du couvercle a une danse de morisque, et au dessus du fritelet³⁰ a ung enfant blanc qui tient ung oyselet en sa main, doré et poysent : III m. V o. demie »³¹. Qu'ils se présentent sous forme d'inscriptions ou de représentations figurées, ces motifs pourraient en tous cas avoir été spécifiquement destinés aux ambassadeurs des royaumes de la péninsule ibérique en référence à leurs traditions artistiques. Le choix de la décoration prendrait alors en compte les particularités du destinataire³².

Lorsque les seigneurs se déplacent en personne auprès de Philippe le Bon, la nature de l'objet donné change. Ils reçoivent des bijoux ou des joyaux, agrémentés de pierres et de décors. Ainsi même si le coût de ces cadeaux est moins important que celui de certains objets de vaisselle, leur forme et parfois leur décor se démarquent symboliquement ou artistiquement des autres dons. Le roi des Romains reçoit par exemple en mars 1442 un écusson à ses armes et devises destiné à être placé sur le chanfrein de son cheval³³. En octobre 1447, Philippe le Bon lui offre cette fois une patenôtre en calcédoine³⁴. Le duc de Savoie reçoit quant à lui en 1442 un fermaillet d'or garni d'un gros rubis et de plusieurs fleurettes d'or émaillées³⁵.

Philippe le Bon ne se préoccupe pas seulement des rapprochements politiques à travers l'Europe. Au sein de ses Etats, il s'est entouré d'un grand nombre de gens par le biais de sa cour, de son hôtel et de son administration. Il lui faut donc s'assurer de la fidélité de ces personnes et resserrer les rangs autour de lui. Ainsi à chaque évènement marquant de leur vie, un mariage ou un baptême surtout, le duc fait parvenir à ses gens un don qui prend souvent la forme d'un objet d'orfèvrerie.

A l'occasion des baptêmes par exemple, le duc fait « lever l'enfant sur fonds » en son nom. Ce geste qui est déjà certainement ressenti comme une faveur est encore accompagné d'un présent. Les baptêmes ainsi que les noces ont suscité la commande des objets les moins élaborés, principalement de la vaisselle. Ces dons de fidélisation suivent malgré tout le même schéma de répartition que les autres types de présents, établi en fonction du rang des destinataires afin de maintenir la hiérarchie. Ainsi les nobles personnages de la cour se voient offrir des bijoux et des joyaux. Jeanne de la Trémouille, qui est issue d'une grande famille

³⁰ Le *fritelet* est le bouton surmontant le couvercle d'un vase.

³¹ Laborde L. (de), 1849-1852, vol. II, p. 172. Cet inventaire est conservé à Lille, ADN, B 3500.

³² Cependant seuls deux chevaliers originaires de ces pays ont reçu des tasses ornées de ce type de décor alors qu'ils sont plus nombreux à être venus auprès de Philippe le Bon. Cette constatation devra encore une fois être nourrie par l'étude du reste des archives du duc.

³³ Cf. P.J. n° 15.

³⁴ Cf. P.J. n° 16.

³⁵ Cf. P.J. n° 17.

ducale française, reçoit pour ses noces une table de diamant en un anneau d'or³⁶. Un collier d'or garni de plusieurs perles est présenté à la femme de Guillaume, bâtard de Vienne³⁷.

Conclusion :

Le duc Philippe le Bon utilise les objets d'orfèvrerie à de multiples niveaux pour servir sa politique dans ses Etats ainsi qu'en Europe. Les tenues d'apparat de son armée et la splendeur des cérémonies qu'il organise produisent l'effet escompté : asseoir sa position de seigneur de premier plan, riche et puissant. Les différents dons liés à l'idéal chevaleresque, ainsi qu'à la vertu de largesse qui y est inhérente, participent également au prestige de Philippe le Bon et servent ses intérêts, tant dans la préparation de la croisade que dans l'affirmation et le maintien de son influence. Enfin, le système de répartition des objets en fonction du rang des destinataires était et fait valoir l'ordre hiérarchique.

³⁶ Cf. P.J. n° 18.

³⁷ Cf. P.J. n° 19.

Pièces justificatives

P.J. n° 1

Lille, ADN, B 1982, f° 237 r°, année 1444

Pour 282 couples de fusilz et autant de flamettes d'argent doré pesans ensemble 68 mars 2 onces 13 esterlins par lui faiz et ouvrez de sondit mestier et iceulx bailliés et delivrez pour mettre et asseoir sur les harnois que mondit seigneur fait faire pour ses chevaux de corps au pris de 14 livres 8 s. chacun marc valent 994 l. 5 s. 3 d.

P.J. n° 2

Lille, ADN, B 1982, f° 236 v°, année 1444

A luy [Thierry du Chastel] la somme de 629 l. 14 s. de 40 gros monnoye de Flandres la livre. C'est assavoir pour la valeur de 41 mars d'argent en paillettes d'argent blanc de pluseurs sortes et facons pour mettre et asseoir sur 53 paletos pour les 50 archers et pour l'assiette et brodure dudit argent sur lesdits paletos a 12 l. le marc valent 492 l. A lui pour la valeur de 3 mars en autres paillettes d'argent dorées pour mettre et asseoir sur lesdits paletos desdits capitaines a 14 l. 8 s. le marc valent 43 l. 10 s.

P.J. n° 3

Lille, ADN, B 1997, 60120, année 1447, 20 novembre, Bruxelles

Estienne de La Poeele, orfevre demourant a Brouxelles, a fait et livré par le commandement et ordonnance de mondit seigneur les parties cy apres declariees. C'est assavoir:

17 chastons d'or qu'il a fait de son or a l'escherpe de mon dit seigneur et une brochete d'or dont se ferme ladite escherpe. Pesant l'or desdits chastons et brochete ensemble 3 onces 15 esterlins et demi, a 7 saluz et demi l'once, valent 28 saluz et 15 gros de Flandres.

Item pour la façon desdits chastons et avoir assiz 33 balais assavoir les 17 esdites, 17 chastons nouveaux par luy faiz comme dit est et le seurplus en chastons qui estoient ja faiz en icelle escharpe pour ce: 8 saluz.

Item la fueille qui a este mise soubz lesdits balais pour 6 saluz.

Item a une femme qui a bruny la devant dite escherpe et aussi ung colier pour mondit seigneur: 2 saluz.

P.J. n° 4

Lille, ADN, B 1969, f° 205 r°, année 1440

A Willequin le Pineur, chevaucheur de ladite escurie, pour le 17e jour dudit mois et de ladite ville avoir porté letres closes a Guy Guilbault a Monseigneur de Roubaiz et autres pour avoir de la vaisselle et des joyaulx pour servir a la venue de Monseigneur d'Orleans 42 s.

P.J. n° 5

Lille, ADN, B 1969, f° 300 v° et 301 r°, année 1440

Pluseurs parties qui estoient necessaires pour le fait dudit ordre a la feste tenue par icellui seigneur en sa ville de Saint Omer le jour de Saint Andry ayant pluseurs en la manière cy apres déclaré. C'est assavoir a Hanotin de Stillebecque pour avoir porté letres de par Madame

la duchesse de la ville de Lille a Valenciennes devers le receveur general de Haynnaut et autres affin qu'ilz fraittassent a aucuns rentrer a qui mondit seigneur devoit rentes en ladite ville pour ralongier les termes et paiemens que d'icelle rente estoient escheuz et dudit Valenciennes estre alé es villes de Mons en Haynnau devers Monseigneur de Roubais pour avoir sa vaisselle d'argent pour en aidier mondit seigneur a sadite feste en quoy faisant et poursuivant le dit Hanotin a vacqué par quatre jours au pris de 12 s. par jour valent 48 s. [...]

A ung tonnellier de Lille pour deux tonneaulx ou l'on mist certaines vaisselle qui par ledit Guy Guilbaut fut envoiee a mondit seigneur audit Saint Omer et pour cloer et fermer lesdits tonneaulx 8 s. [...]

A Gilles Laulbers, naveur, pour avoir mené sur un sien bacquet par eaue dudit Lille au Quesnoy un caque plain d'autre vaisselle pour le mettre avec lesdits coffres et autres vaisselle en une grant nef que l'on menoit par eaue devers mondit seigneur audit Saint Omer 10 s.

P.J. n° 6

Lille, ADN, B 1988, f° 139 r°, année 1445

A Jehan vand Rine, chevaucheur de l'estuier de mondit seigneur pour ledit et de la ville de Gand porter lettres a Jehan de Vins, Bernard de Camby et autres marchans qui avoient certains joyaulx et vaisselle appartenant a mondit seigneur lesquelz mondit seigneur requeroit lui prester pour tenir sa feste de Saint Andrey et pour attendre response 24 s. [...]

A Jehan Pawels, voiturier demourant a Bruges, pour le 10e jour dudit mois de decembre mener jours entiers dudit lieu a Gand lesdits joyaulx et vaisselle pour servir a a feste de Saint Andry 12 l. Item pour avoir fait asssembler lesdits joyaulx et vaisselle qui estoient engagiez en plusieurs lieux et les mettre en cinq grans coffres et un tonneau tout plain de ladite vaisselle et les avoir fait charger sur lesdits chariotz pour la garde et seureté desdits joyaulx et vaisselle et pour rompre les gasses qui les estoient dures et sortes pour estre plus hastivement audit Gand 64 s.

P.J. n°7

Lille, ADN, B 1992, 59845, année 1446, 3 janvier.

Jehan Peutin, orfevre demourant a Bruges, a fait pour mondit seigneur et par le commandement d'icelluy seigneur a moy delivré deux coliers d'or dudit ordre de Thoison d'or [...] desquelz deux coliers mondit seigneur a prins et retenu l'ung devers lui et l'autre a fait par moy baillier a Messir Guillebert de Lannoy, seigneur de Avillerual, son conseiller, chambellan et chevalier dudit ordre pour de par mondit seigneur le porter et presenter au roy d'Arragon auquel icelluy seigneur l'a envoieé.

P.J. n° 8

Lille, ADN, B 1978, f° 265 r° et v°, année 1442.

A madame la duchesse de Bourgogne et de Brabant la somme de 2145 l. 4 s. du pris de 40 gros monnoye de Flandres la livre quy deue luy estoit pour plusieurs parties de vasselle et joiaux que mondit seigneur a fait prendre d'elle tant d'or comme d'argent et donnez par mondit seigneur aux personnes quy s'ensuivent. C'est assavoir un gobelet d'or ponçonné pesans 3 mars 3 onces un esterlin donné a messir Gernierre, chevalier d'Espagne, quand il fit armes a Saint Omer contre monseigneur le bastard de Saint Pol ; pour deux grans pos d'argent dorez armoyez des armes du conte de Saint Pol pesant 14 mars 5 onces. Item deux flacons d'argent

dorez armoyez des armes de madite dame pesans 10 mars 2 onces donné a ung chevalier d'Espagne qui acompagnoit ledit messir Genierre au jour qu'il fit sesdites armes. [...] Item deux flacons d'argent armoyez des armes de la ville de Dijon pesans 25 mars donné a messir Hance, chevalier d'Alemaigne [...] au pris de 70 saluz le marc d'or et de 6 saluz le marc d'argent [...]

P.J. n° 9

Lille, ADN, B 2002, f° 210 v° et 211 r°, année 1449

Pour deux autres flacons d'argent blanc pesans ensemble 12 mars d'argent que mondit seigneur a faire prendre et acheter de lui et les fait presenter en don de par lui a messir Bernard Bastard de Fois quant il a nagaires fait armes devant icellui seigneur ou mois de septembre l'an 1447 a l'encontre de Monseigneur de Habourdin, chevalier, conseiller et chambellan de mondit seigneur au pris de 8 l. 14 s. le marc valent 192 l. 8 s. A lui pour 6 tasses d'argent a piet esmaillées ou fons chacune d'un personnage de l'un des mois de l'an et verés aux bors pesans ensemble 13 mars et demy et 5 esterlins que mondit seigneur a fait presenter en don de par lui avecques lesdits flacons audit messir Bernard de Fois au pris de 9 l. 12 s. le marc valent 129 l. 18 s.

P.J. n° 10

Lille, ADN, B 2002, f° 211 r° et v°, année 1449

Pour deux flacons d'argent blanc pesans ensemble 15 mars 8 once que mondit seigneur a fait prendre et acheter de lui et les fait presenter en don de par lui a certain escuier d'Angleterre quant il a fait armes devant mon dit seigneur le 21e jour d'aoust l'an 1449 a l'encontre de messir Jaques de Lalaing au pris de 8 l. 8 s. le marc valent 127 l. 1 s.

P.J. n° 11

Lille, ADN, B 1994, f° 191 v° et 192 r° et v°, année 1447

Pour six tasses d'argent verrés et esmailliés a devises de morisque pesant 12 marcs 6 onches d'argent, au pris de 7 saluz et demy le marc, valent 95 salut 15 s.
A lui pour six autres tasses aussi verrés, goudronnees et esmailliés aussi a devise de morisque a ung couvercle servant sur lesdites tasses pesans ensemble 13 mars d'argent au pris de 8 saluz le marcq, valent 104 saluz lesquelles tasses mondit seigneur a fait prendre et acheter de lui ledit pris et icelles donnees et de par lui fait presenter a messir François David, chevalier ambassadeur du roy d'Arragon, quant il est nagaires venu ou mois de may 447 devers mondit seigneur en ladite ville de Bruges en ambassade de pour ledit roy pour aucunes choses et matieres secretes dont mondit seigneur ne veult autre declaracion estre faite [...] valent 239 l. 11 s.

P.J. n° 12

Lille, ADN, B 1994, f° 192bis v°, année 1447

Pour la vendue et delivrance de six tasses d'argent dorees goudronnee a devise de mourisque pesans ensemble la quantité de de 12 mars 11 onces et demie d'argent que mondit seigneur a fait prendre et acheter de luy ou mois de septembre 447, icelles donnees et de par luy fait presenter a certain chevalier du royaume de Portugal quant il est venu devers mondit seigneur en la ville de Bruges en ambassade de par le roy de Portugal pour aucunes choses et matieres

secretas dont il ne veult autre declaracion est faite, au pris de 8 salus dite monnaie le marc.[...] valent 118l. 4s. de 40 gros.

P.J. n° 13

ACA, Patrimonio Real, Maestre Racional, Volumenes, 2256, f. CXVIII, entre 1348 et 1353.
Item recibieron de donya Juhana duenya de Portugal de unas sartas doro fetas como letras que eran doro enfilladas en un fillo acordon de seda carmesina obra morisca que pesaron .ix. onças et quarta que del dito corredor compro a° de .xv.soldos la dobla.

P. J. n° 14

ACA, Patrimonio Real, Maestre Racional, Volumenes, 2257, f. XXII, entre 1348 et 1353.
Item recibieron de Bernat Gaja de un barrillet de cristal guranido en plata con letras moriscas et con un cordon moreno que del dito corredor compro.

P.J n° 15

Lille, ADN, B 1978, f° 235 v°, année 1443

Pour deux escuchons d'argent pesans 8 onces armoyez des armes et devizes assavoir l'un des armes du roy des Rommains et l'autre du duc de Brustvic que mondit seigneur a fait faire et acheter de lui et donner au dessus nommez qu'ils ont esté a Besançon pour mettre sur les chamfrains de leurs chevaulx aleuz venuent audit Besançon qui au pris de 7 fr. royal piece valent 14 fr. royal.

P.J. n° 16

Lille, ADN, B 1998, f° 152 v° et 153 r°, année 1448

Pour certaines riches patenostres de calcidoyne et de plusieurs signetz d'or garnis d'un tableau d'or et d'une houpe de soye garniz de pierrerie lesquelles patenostres mondit seigneur fist prendre et acheter d'elle par Boullongne lors garde des joyaulx de mon dit seigneur et les donner au roy des Rommains.[...] valent 50 l.

P.J. n° 17

Lille, ADN, B 1975, f° 174 v°, année 1442

Pour ung fermaillet d'or garny d'un gros ruby et de pluseurs fleurettes d'or emailé que mondit seigneur a fait prendre et acheter de luy et le donné et de par luy fait presenter a mon seigneur le duc de Savoye quant il est venuz nagaires devers mondit seigneur en la ville de Chalon sur Soone la somme de 1127 fr. demi royaulx.

P.J. n° 18

Lille, ADN, B 2004, f° 357 r° et v° et 358 r° et v°, année 1450

Pour une table de dyamant en ung anniel d'or que mondit seigneur a fait presenter en don de par lui a mademoiselle Jehenne de La Tremoille le jour de ses nopces nagaires faites et tenues en la ville de Dunkierke 66 l.

P.J. n° 19

Lille, ADN, B 1978, f° 265 r°, année 1443

Pour la vendue et delivrance d'un colier d'or garny de pluseurs perles que mondit seigneur a fait prendre et acheter de luy et le donné a la femme Guillaume, bastard de Viene, au jour de ses nopces.

Bibliographie

CHEYNS-CONDE M., « Le pas d'armes bourguignon au XVe siècle et sa restitution à Bruxelles en 1905 », *Publication du Centre européen d'Etudes Bourguignonnes*, Bâle, 1986, vol. 26, p. 15-29.

GRUBEN F. (de), *Les chapitres de la Toison d'or à l'époque bourguignonne (1430-1477)*, Louvain, Leuven University Press, 1997.

LABORDE L. (de), *Les ducs de Bourgogne : études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*, Paris, Plon, 1849-1852.

LA MARCHE O. (de), *Mémoires d'Olivier de La Marche : maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire*, Beaune H. et d'Arbaumont J. (éd.), Paris, Renouard, 1883-1888.

MÉNIL F. (de), *Histoire de la danse à travers les âges*, Genève, Slatkine, 1980.

Miniatures flamandes : 1404-1482, catalogue d'exposition, dir. Bernard BOUSMANNE B. et DELCOURT T., Bruxelles/Paris, Bibliothèque royale de Belgique/Bibliothèque nationale de France, 2011.

MOLINA A., *L'orfebreria de Pere III el Ceremoniós, a partir dels llibres de Reial Patrimoni (1336-1387)*, thèse dactylographiée de doctorat sous la direction de Núria de Dalmaes i Balaña, Université de Barcelone, 1996.

MÜLLER-MEININGEN J., *Die Moriskentänzer und andere Arbeiten es Erasmus Grasser für das Alte Rathaus in München*, Munich, Schnell & Steiner, 1984.

NESTE E. (van den), *Tournois, joutes et pas d'armes dans les villes de Flandres à la fin du Moyen-âge (1300-1486)*, Paris, École des Chartes, 1996.

NETTL P., *Histoire de la danse et de la musique de ballet*, Paris, Payot, 1966.

PAVIOT J., *Portugal et Bourgogne au XVe siècle*, Paris, Centre culturel Calouste Gulbenkian, 1995.

SCHNERB B., *L'Etat bourguignon*, Paris, Perrin, 1999.